

INFORMATIONS

VOYAGE EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE DE BIBLIOTHÉCAIRES DU GROUPE PARIS

24 avril — 1^{er} mai 1977

Après avoir suivi les règles qui vous sont exposées plus loin sur l'art et la manière de préparer un voyage professionnel, nous partîmes à vingt-et-un, le 24 avril dernier, pour un périple de huit jours en Allemagne fédérale. Objectif : visiter un certain nombre de bibliothèques où nous étions attendus et voir — au passage — quelques belles villes où des temps libres nous étaient réservés.

Notre voyage se déroulait du Sud au Nord, de Stuttgart à Mayence, avec étapes à Heidelberg et Francfort-sur-le-Main.

Aux environs de Stuttgart, nous commençâmes par visiter à Reutlingen la Centrale d'achat des bibliothèques publiques allemandes, couramment appelée EKZ (Einkaufszentrale für öffentliche Bibliotheken).

Ensuite, à Stuttgart, le groupe se divisa entre Bibliothèque universitaire et Bibliothèque municipale ; après une halte touristique à Bad-Wimpfen, nous arrivâmes à Heidelberg.

Au programme de cette très belle ville, la Bibliothèque universitaire, la Bibliothèque municipale et un Centre de documentation automatisée sur le cancer. Le lendemain, visite de la Maison de la culture à Wiesloch (14 km de Heidelberg) où se trouve une bibliothèque « intégrée ».

Puis ce fut Francfort-sur-le-Main avec la visite de la Deutsche Bibliothek et du Centre de documentation automatisée ; ensuite la Bibliothèque municipale et universitaire. Retour par Mayence, où nous visitâmes le Musée Gutenberg, étape à Luxembourg puis retour à Paris.

Il nous reste à souligner l'accueil toujours très aimable de nos collègues allemands.

Plutôt que de faire un récit très complet — plutôt fastidieux pour le lecteur — de notre voyage, nous ferons un compte rendu qui mettra l'accent sur quelques aspects de notre voyage. Ce compte rendu est le fruit d'un travail collectif.

Après la recette pour l'organisation d'un voyage professionnel (par Mlle Monchicourt), vous lirez un exposé sur l'organisation administrative — et plus particulièrement celle des bibliothèques — en Allemagne fédérale (par Mlle Roberti). L'organisation d'EKZ nous a paru suffisamment originale pour vous présenter le compte rendu qu'en a fait Mlle de Buffévent.

Il était impossible — dans le cadre de ce bulletin — de présenter toutes les bibliothèques visitées. Nous avons limité aux deux bibliothèques universitaires de Heidelberg et de Francfort le compte rendu de nos visites aux bibliothèques allemandes. Le texte est de Mmes Viallet et Villeneuve. Nous restons à la disposition de nos collègues qui souhaiteraient des informations sur les autres bibliothèques visitées.

Peu de temps avant le groupe Paris, Mme Rageau (Bibliothèque nationale, service vietnamien) et M. Marrison (de la British Library) avaient visité les bibliothèques allemandes contenant des fonds orientaux importants. Le compte rendu en a été fait dans : International Association of orientalist librarians, Bulletin, n° 11, spring 1977, p. 4-8.

Nicole Coisel.

CONSEILS SUR LA PRÉPARATION D'UN VOYAGE PROFESSIONNEL

Peut-être soupirez-vous d'envie en lisant nos comptes rendus : travailler en voyageant, est une possibilité que d'autres professions nous envient beaucoup.

Si l'expérience vous tente, voici la recette jugée très valable par les collègues qui ont participé à ce périple.

1) Délimitez le secteur de votre choix. Assurez-vous, dans la littérature spécialisée, auprès d'un spécialiste ès bibliothèques et enfin auprès des Associations locales de bibliothécaires, qu'il y ait beaucoup de bibliothèques susceptibles de vous intéresser.

2) Choisissez votre ou vos modes de transport. Un autocar donne beaucoup de liberté sur le terrain. Fixez alors votre parcours et vos dates.

3) Le temps vient d'écrire aux bibliothécaires et de demander leur accord sur la visite que vous projetez. Parallèlement, informez-vous pour la réservation des chambres d'hôtel (doubles en général, supplément pour individuelles). Fixez le nombre de participants : une vingtaine semble un maximum si on ne souhaite pas guider un troupeau qui n'entendra jamais les explications prodiguées. Un car plein assurera la rentabilité financière de l'entreprise mais vous obligera à fractionner les visites.

4) Avec tous ces éléments : nombre, prix du transport, de l'hébergement (dîner et nuit fournis, le déjeuner libre étant une pause appréciée), fixez le montant de la participation de chacun et lancez-vous dans les annonces, les invitations.

5) Soyez stricts avec hôteliers et chauffeurs. Ne payez que ce que vous avez demandé (chambres, repas) : c'est la condition de l'équilibre budgétaire.

Bonne chance. N'oubliez pas de nous raconter vos expériences — et de faire des photos.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DES BIBLIOTHÈQUES ALLEMANDES

Avant d'en venir à la présentation des bibliothèques et des établissements que nous avons eu l'occasion de visiter au cours de ce voyage, nous nous proposons de rappeler un certain nombre de points propres à la vie allemande, particulièrement en ce qui concerne son organisation administrative, assez différente de la nôtre.

Sur un territoire de 250 000 km² — un peu moins de la moitié du territoire français — la République Fédérale Allemande rassemble 62 millions d'habitants dont le tiers, soit plus de 20 millions, vivent dans 62 villes de plus de 100 000 habitants : on se trouve donc en présence d'un tissu urbain extrêmement dense.

Organisée en république fédérale, l'Allemagne de l'Ouest comprend un gouvernement central, le *Bund*, dont les compétences sont très limitées (affaires étrangères, défense nationale, transports et communications, monnaie) et onze provinces, les *Länder*, — dix plus Berlin-Ouest — qui partagent avec le gouvernement central la responsabilité dans les autres domaines. A la tête de chaque *Land* on trouve un premier ministre et un véritable cabinet, siégeant dans chaque capitale régionale ; chaque *Land* dispose ainsi de son propre ministère des affaires culturelles et éducatives (*Kulturministerium*), il n'existe pas de ministère central, fédéral dans ce domaine, chose que l'on ne rencontre dans aucun autre pays d'Europe. Les universités représentent un cas un peu à part, car elles jouissent d'une très grande autonomie.

Sur le plan communal, la situation est sensiblement différente de la situation française. En premier lieu, les municipalités — les communes — sont en nombre bien moindre qu'en France où l'on en compte actuellement plus de 37 000, alors qu'un recensement de 1961 fait apparaître en République Fédérale 573 villes de plus de 10 000 habitants. La structure d'ensemble des municipalités allemandes ne ressemble pas à celle des municipalités françaises : fait remarquable, le nombre important de villes de plus de 200 000 habitants et, inversement, la relative faiblesse du nombre des petites villes. Cette situation a pour origine l'importante réforme administrative effectuée entre les deux guerres, réforme qui a rattaché aux grandes villes de multiples petites villes ou villages, leur donnant pratiquement l'allure de districts. Ceci explique que les grandes villes soient très étendues.

D'autre part, du fait de leur population nombreuse et de leur industrie active, ces municipalités, relativement aux communes françaises, sont financièrement puissantes ;

toutefois, si elles disposent de budgets importants, ces municipalités ont aussi des obligations plus vastes que les municipalités françaises dans de nombreux domaines (police, sécurité, ordre public, écoles, hôpitaux). Disons que, dans l'ensemble, l'étendue des pouvoirs des municipalités leur garantit une action d'une plus grande ampleur qu'en France.

Enfin, et c'est très important, les municipalités ne sont pas soumises à une tutelle administrative de type français. Ceci explique que l'on puisse trouver, par exemple en ce qui concerne les équipements socio-culturels ou les objectifs socio-éducatifs, de grandes différences d'une région à l'autre comme d'une ville à l'autre.

En contrepoint de la situation administrative, mentionnons l'existence d'un très grand nombre d'associations privées, confessionnelles ou non, subventionnées et puissantes. Leur activité est énorme dans le domaine socio-culturel. Ce sont elles qui établissent un dialogue permanent avec l'administration. Elles sont aussi les utilisatrices privilégiées de l'équipement et des locaux municipaux, dont ceux des bibliothèques. Que ce soit au niveau fédéral ou au niveau provincial, les associations sont excessivement sollicitées et écoutées : c'est un phénomène très caractéristique que cette liaison et cette complémentarité entre autorités publiques et associations privées, on ne trouve nulle part au même degré qu'en France, cette coupure marquée entre secteur public et secteur privé.

Cette organisation fédérale exclut l'existence d'un organisme central responsable des bibliothèques — analogue par exemple à l'ex-D.B.L.P. de France. Chaque *Land* organise à sa manière les affaires culturelles de la province, et parmi celles-ci les bibliothèques. Comment se fait alors la répartition des équipements ?

Prenons l'exemple de la Hesse : en général, ce sont les municipalités, c'est-à-dire, dans la majeure partie des cas, des grandes villes, qui assurent l'équipement et l'entretien des bibliothèques. Dans la mesure où les municipalités ne disposent pas des moyens financiers suffisants, les bibliothèques municipales disposent de subventions du *Land*. Enfin, le *Land* peut promouvoir de son côté des bibliothèques (*Landsbibliothek*) qui sont généralement des bibliothèques d'étude ne pratiquant pas le libre accès aux rayons. On en compte trois en Hesse.

L'absence d'un organisme central régissant partie ou totalité des bibliothèques allemandes n'exclut pas pour autant l'existence d'un certain nombre d'institutions qui leur sont communes. Ce ne sont pas des organes administratifs mais plutôt des institutions coopératives très efficaces et qui compensent, dans une certaine mesure, les inconvénients inhérents à la décentralisation. Bien entendu, ces institutions sont beaucoup plus sollicitées par les petites bibliothèques un peu isolées que par les établissements des grandes villes, qui disposent généralement de services techniques centraux importants.

Parmi ces institutions, citons la Centrale d'achats de Reutlingen, dont il sera question plus loin, les revues professionnelles (*Bücherei und Bildung / Buch und Bibliothek, Bibliotheksdienst*) et les associations de bibliothécaires (sensiblement plus nombreuses qu'en France).

Voici donc le contexte dans lequel se situe la vie des diverses bibliothèques que nous avons eu l'occasion de voir et dont il sera parlé plus loin.

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

— *La politique socio-culturelle en République Fédérale d'Allemagne*. Paris, la Documentation Française, 1966. (Notes et études documentaires, n° 3295).

— Busse (G. von) et Ernestus (H.). *Das Bibliothekswesen der Bundesrepublik Deutschland*. Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1968. Ouvrage dont P. Baudrier a rendu compte dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*, documentation bibliographique, 1969, p. 207-208).

Et en ce qui concerne plus particulièrement la lecture publique :

— Baudin (G.) *Les bibliothèques publiques en République Fédérale d'Allemagne : compte-rendu d'un voyage*, dans *Bibliographie de la France*, n° 44 du 30 octobre 1968.

— Süberküß (Hansjörg). *La Lecture publique urbaine et rurale dans la République Fédérale Allemande*, dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, n° 3, mars 1969, p. 115-120. (Ce numéro comporte d'ailleurs toute une série d'articles consacrés aux faits bibliothéconomiques en Allemagne Fédérale, p. 83-120).

E.K.Z. : EINKAUFSZENTRALE FÜR OFFENTLICHE BIBLIOTHEKEN

La Centrale d'achat des Bibliothèques publiques allemandes, E.K.Z. a été créée à Reutlingen, petite ville située à une cinquantaine de kilomètres de Stuttgart, où l'ancienne Centrale d'achat (fondée à Leipzig en 1922) avait stocké beaucoup de livres pendant la guerre.

La nouvelle Centrale a été créée en 1947 selon la législation des Sociétés à responsabilité limitée : 74 actionnaires ont apporté le capital d'origine ; ce sont tous les Länder et un certain nombre de cantons et de villes. La Centrale travaille comme une firme privée : elle ne reçoit aucune subvention, paie des impôts, verse des dividendes à ses actionnaires et fait des bénéfices. Ces bénéfices lui permettent de subventionner des congrès, conférences, expositions, cours de perfectionnement, etc. Elle dépense ainsi un million de D.M. par an.

La direction de E.K.Z. est assurée par l'Assemblée des actionnaires qui se réunit une fois par an et par un Conseil d'administration de 15 membres. Le Président actuel est le Directeur du Ministère des finances du Bade-Württemberg. Les autres membres du Conseil sont des bibliothécaires, des financiers, des économistes, des trésoriers municipaux. La maison a un Directeur commercial et un Directeur technique, M. Rothbart qui nous a reçus.

E.K.Z. a pour tâche d'assister les bibliothèques publiques allemandes à la fois sur le plan économique et sur le plan technique. Aucune bibliothèque n'est obligée d'utiliser les services d'E.K.Z. ; mais la plupart le font. Les services que leur propose E.K.Z. sont d'ailleurs variés.

E.K.Z. opère, dans la production bibliographique allemande, une sélection adaptée aux bibliothèques publiques. La production nationale annuelle s'élève à quelques 40.000 titres. Les plus grandes bibliothèques publiques allemandes n'en achètent pas plus de 10.000 environ par an. E.K.Z. en retient environ 4 000. Pour ce faire elle dispose d'un Comité de lecture (Lektorat) composé de 350 bibliothécaires qualifiés et ceci grâce à un contrat passé en 1952 avec les deux associations allemandes de bibliothécaires (V.D.V. et D.B.V.). Cette sélection se fait souvent sur manuscrit avant même la diffusion de l'ouvrage.

E.K.Z. publie chaque semaine le résultat de cette sélection dans *Informationssdienst* (I.D.) sous forme de fiches qui donnent la description bibliographique précise des livres sélectionnés, avec le prix et une analyse assez longue. Ces informations sont reprises mensuellement dans la revue *Besprechungen und Annotationen* (B.A.) et dans une revue annuelle *Neue Bücher*.

E.K.Z. achète aux éditeurs les titres sélectionnés. Chaque fois qu'elle le peut, elle se procure les ouvrages en feuilles avant même leur pliage. Elle effectue alors, dans ses propres ateliers, une reliure complète et solide de chaque exemplaire. Quand les livres lui parviennent déjà reliés, E.K.Z. consolide les reliures et les recouvre d'un film plastique. Lorsqu'il s'agit de livres de poche, elle les relie après un collage très soigné du dos. Les reliures sont en toile avec les couvertures d'origine collées sur les plats. Tous les ouvrages sont, en outre, équipés pour le prêt, cotés et catalogués. Ils sont fournis avec un jeu de trois fiches de catalogue comportant un court résumé (des exemplaires supplémentaires peuvent être obtenus) et facturés avec une réduction de 10 % sur le prix en librairie.

E.K.Z. traite ainsi un million et demi de volumes par an. En général, un titre est commandé en 50 exemplaires lorsqu'il s'agit d'un d'un documentaire et en 100 exemplaires pour les romans, ou plusieurs fois 50 ou 100 exemplaires si besoin est. C'est une politique de prudence par suite d'impératifs commerciaux et parce que les capacités de stockage sont limitées. E.K.Z. a ainsi en stock 5 000 titres soit 500 000 exemplaires. Elle en publie des listes mensuelles et annuelles et d'autres listes spécialisées (livres en langues étrangères, livres pour les écoles...). Ce sont les bibliothécaires qui décident du temps pendant lequel un titre est stocké. Les ouvrages non vendus sont soldés. La Centrale peut aussi fournir tous titres désirés par les bibliothèques même ne figurant pas dans son stock.

E.K.Z. tient également à la disposition des bibliothèques, 400 articles qu'elles ne trouveraient pas ailleurs : encre pour étiquetage, fiches de catalogue, formulaires de prêt, adhésifs, matériel publicitaire, affiches, registres, dateurs, serre-livres, matériel de

signalisation, matériel d'exposition, etc. E.K.Z. y ajoute pour les bibliothèques en libre accès, sept modèles différents de mobilier : rayonnages, chariots, présentoirs, bureaux de prêt, fichiers, sièges, etc. Ces différents types de mobilier ont été dessinés par des architectes-décorateurs travaillant en collaboration avec des bibliothécaires.

E.K.Z. a encore un service de restauration de reliures abimées et un service de reliures de périodiques. Elle achète et vend aux bibliothèques des jeux pour adultes et pour enfants. L'équipement consiste alors à consolider les boîtes en les recouvrant d'un film plastique.

Au total, E.K.Z. fait un chiffre d'affaires de 30 millions de D.M. par an dont 2/3 pour les livres et 1/3 pour le mobilier et le matériel et elle occupe 330 personnes : bibliothécaires, relieurs, imprimeurs, libraires, spécialistes divers, etc.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE D'HEIDELBERG

La Bibliothèque existe depuis 1386, elle est issue de bibliothèques de professeurs qui les ont léguées à l'Université et de dons de familles nobles, par exemple les comtes palatins. Elle a subi des pertes au cours des siècles : pendant la Guerre de Trente ans les manuscrits qu'elle possédait ont été envoyés à Rome ; après les guerres napoléoniennes ne lui ont été rendus que les originaux de langue allemande. Au XVIII^e siècle, elle est stagnante. La fondation du Land de Bade-Wurtemberg lui a donné un nouvel essor. Sa grande époque fut le XIX^e siècle. Aujourd'hui elle est une bibliothèque parmi d'autres. Le bâtiment, Plöck 107-109, a été construit vers 1900.

Elle n'a pas de spécialisations sauf un peu d'histoire de l'art depuis le Moyen Age et d'archéologie classique et égyptienne. Elle reçoit des subventions de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* de Bonn, de l'Université, de l'État, des Länder et de divers établissements industriels.

L'Université est fréquentée par 19 000 étudiants environ sans compter les cours d'été. Elle comprend toutes les facultés sauf la médecine vétérinaire, l'agriculture, les techniques et la théologie catholique (qui est à Fribourg).

Le personnel de la Bibliothèque se compose d'environ 110 personnes y compris le personnel à mi-temps et de 5 à 10 étudiants qui surveillent l'entrée de la Salle de lecture.

La Bibliothèque contient 2 000 000 d'unités (livres, cartes, microfilms, microfiches, etc.). Elle possède peu de périodiques. Ceux-ci sont dans les Instituts. C'est la Bibliothèque qui choisit les titres, l'Institut, s'il le désire, achète le périodique. Actuellement 8 000 titres environ sont en cours. Les achats, en général, sont faits sur demande des professeurs, des chercheurs et des bibliothécaires spécialisés. La Bibliothèque, ne pouvant être agrandie sur place, possède au Nord-Ouest d'Heidelberg, une annexe où se trouve le catalogue collectif des ouvrages, en cours d'élaboration. Ce catalogue ne comprend pas les ouvrages de médecine et une partie des sciences naturelles qui sont traités à part dans le Centre médical.

Il y a une seule salle de lecture de 116 places dont 16 places réservées pour la lecture des périodiques.

¹¹ Le catalogue alphabétique jusqu'à 1935 se compose de 734 volumes qui contiennent toutes les publications sauf les thèses et les brochures ; les périodiques y sont répertoriés avec mises à jour de l'état de collection. Pour la période postérieure, il existe un catalogue sur fiches. Le catalogue systématique se compose également de deux catalogues différents chronologiquement : le premier terminé en 1970 est formé des fiches de l'ancien catalogue alphabétique photocopiées et classées selon un système datant de 1870 et devenu inutilisable. Le second, commencé en partie depuis 1960 (les

deux catalogues se chevauchent pour la période d'essai 1960-1970) et surtout depuis 1970, est en cours. Il se compose de trois parties : biographique, géographique et systématique de matières suivant un cadre particulier à la Bibliothèque. Pour les périodiques il existe deux catalogues imprimés : *Neues Heidelberger Zeitschriftenverzeichnis*, 1930-1963, et *Heidelberger Zeitschriftenverzeichnis*, Ausgabe 1976, qui recense les périodiques depuis 1960.

La Bibliothèque procède actuellement à des essais pour établir un système de demande des volumes par ordinateur. Il s'agit d'un système de lecture par crayon optique. Le livre est demandé la veille et la machine cherche le volume et fait établir le bulletin de demande, elle indique si le livre se trouve à l'annexe d'où on l'amènera par voiture. Il pourra être rendu dans l'une ou l'autre bibliothèque. L'automatisation du prêt est prévue.

En dehors de cette modernisation en cours, la Bibliothèque semble particulièrement fière de ses fonds anciens de manuscrits et d'incunables. Pour nous cela s'est concrétisé par la visite de l'exposition *Biblia Sacra* où nous avons vu des fragments de papyrus coptes, des bibles manuscrites, grecques, latines et allemandes du XII^e au XV^e siècle, des incunables et des traductions autographes de Luther.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET UNIVERSITAIRE DE FRANCFORT (Stadt-und Universitätsbibliothek)

La Bibliothèque municipale et universitaire de Franfort est née de la fusion, en 1945, de l'ancienne B.M. datant de 1668 et de bibliothèques privées : Bibliothèque Rothschild, Bibliothèque d'art et technique, Bibliothèque centrale de médecine, Fonds musical Manskopf.

ORGANISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Son directeur porte le titre de Bibliothécaire de l'Université. L'ensemble du personnel comprend 153 personnes : 16 du cadre supérieur, 48 du cadre élevé, 89 du cadre moyen. En outre 17 personnes s'occupent du Catalogue central de Hesse, 6 de l'École de bibliothécaires et 15 personnes ont été mises à la disposition de la bibliothèque par la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* pour le catalogage des manuscrits et des fonds spéciaux.

Le bâtiment qui l'abrite, Bockenheimer Landstrasse 134-138, date de 1964. Il a été construit sur un modèle américain maintenant dépassé. Dans le même bâtiment, au 2^e étage, la Bibliothèque Senckenberg, fondée en 1963, conserve environ 750 000 volumes, dont 230 000 thèses et 5 844 périodiques vivants, consacrés aux sciences naturelles et à l'histoire de la médecine.

Le fonds de la B.M.U. est riche d'environ 2 000 000 d'ouvrages, dont 9 800 manuscrits, 5 000 manuscrits musicaux, 2 500 incunables, 75 000 thèses, 50 000 autographes et 8 115 périodiques vivants. Ce fonds s'accroît chaque année de près de 85 000 unités : livres, manuscrits, autographes, portraits, films, microfilms.

La B.M.U. sert d'organisme centralisateur pour les 129 bibliothèques d'instituts et de séminaires de l'Université dont les achats sont coordonnés. Le choix est fait par les bibliothécaires, chacun dans sa spécialité, les professeurs et les chercheurs des instituts. La Bibliothèque utilise le service CIP de la Deutsche Bibliothek (Catalogage avant publication qui paraît en annexe à la *Deutsche Bibliographie*, *Wochenverzeichnis*), comme base des acquisitions. Le budget pour 1976 a été de 2 865 441 DM.

La Bibliothèque reçoit une subvention de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* conformément au programme national de spécialisation des bibliothèques, pour l'entretien de 11 fonds spécialisés (*Sondersammelgebiete*) : Linguistique générale et comparée ; Litté-

rature ; Arts et traditions populaires ; Germanistique générale ; Linguistique et Littérature allemandes ; Arts et traditions populaires allemands ; Judaïsme et Israël ; Ethnologie ; Afrique subsaharienne ; Océanie. La Bibliothèque a aussi quelques fonds particuliers : Publications sur 1848 ; Musique ; Francofurtiana ; Bibliothéconomie ; Publications sur l'Alsace-Lorraine. Chacun de ces domaines est dirigé par un des bibliothécaires ou un spécialiste rétribué par la D.F.G.

La Bibliothèque collabore à des tâches collectives. Avec la Bibliothèque Senckenberg, les bibliothèques de Kassel et Wiesbaden ont été entrepris, d'une part, la Bibliographie du Land de Hesse, *Hebis-Bib*, d'autre part, le catalogage alphabétique automatisé des ouvrages pour toutes les bibliothèques de Hesse, en liaison avec la Deutsche Bibliothek et le Centre de calcul de Hesse (projet Hebis-Mon). Cette opération est encore dans sa phase d'essai : toutes les nouvelles acquisitions sont traitées de cette manière et déjà près de 85 000 fiches représentant 46 000 volumes de l'ancien fonds ont été incorporées. Cette opération a entraîné l'abandon pour la catalographie des anciennes règles de la Preussische Bibliothek et l'adoption de l'ISBD-M. La *Deutsche Forschungsgemeinschaft* finance des cours de recyclage de catalogage pour les bibliothécaires.

La Bibliothèque a publié en 1976, grâce à l'aide de l'*Elektronische Datenverarbeitung* (DEV) et de la *Deutsche Forschungsgemeinschaft* la liste des périodiques de Hesse (Hesse ZV).

Elle édite également des bibliographies dans le domaine des études africaines où elle est très riche (1 800 périodiques vivants), et de la linguistique : CCL = *Current contents : Linguistik*, dont le fasc. 1 est sorti en février 1977 ; BUL-L = *Bibliographie unselbständiger Literatur : r Linguistik*, bibliographie d'articles de périodiques classés méthodiquement, dont le Tome 1, pour les années 1971-1975 a paru en 1976 chez Klostermann.

Elle diffuse son rapport annuel et a publié en 1976 une brochure sur les ressources en bibliothèques de la Ville de Francfort : *Wissenschaftliche Bibliotheken in Frankfurt a.M. : ein Verzeichnis*, qui comprend 198 établissements !

VISITE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Dans le hall d'entrée de la B.M.U. un coin a été aménagé pour la projection de diapositives commentées : guide audio-visuel du lecteur, l'initiant au fonctionnement de la bibliothèque. Des guides succincts, ronéotypés sur feuilles, en allemand, anglais ou français sont également à sa disposition, ainsi qu'un Centre d'information ouvert de 8 h 30 à 19 h (samedi 9 h — 13 h) et équipé de 16 000 ouvrages de références. L'an passé, ce centre a répondu à 50 000 demandes de renseignements tant verbales que téléphoniques.

Le public dispose de plusieurs *salles de lecture*. La première au rez-de-chaussée pour les sciences humaines (ouverte de 8 h 30 à 20 h ; le samedi 9 h — 18 h), la deuxième, au premier étage pour le droit, l'économie, les sciences sociales (ouverte de 8 h 30 à 20 h ; samedi : 9 h — 13 h) ; au deuxième étage, la Bibliothèque Senckenberg pour les sciences naturelles et l'histoire de la médecine (ouverture de 8 h 30 à 20 h ; samedi : 9 h - 13 h). Enfin, au dernier étage, sont aménagées de petites salles spécialisées (ouvertes du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h) pour : Manuscrits — Musique, Théâtre — Art Asie, Afrique, Judaïsme Collections sur Francfort — Archives Schopenhauer, ainsi qu'une salle de réunions où nous avons été reçus. Toutes ces salles sont en libre accès avec dictionnaires, ouvrages de référence et périodiques courants, tous ces ouvrages étant exclus du prêt. Dans la salle n° 2 on trouve également à la disposition, le dernier n° des 40 quotidiens du monde entier auxquels la bibliothèque est abonnée. Ces journaux sont microfilmés et détruits sauf ceux de Francfort. En 1976, 170 000 lecteurs ont fréquenté les salles de lecture. Après récolement, on s'est aperçu que 107 vol. sur 12 917 avaient disparu de la salle n° 1, et 208 sur 13 126 de la salle n° 2. Contre 127 et 198 l'année précédente.

Le prêt se fait dans le hall d'entrée, après inscription et délivrance d'une carte de lecteur numérotée sur présentation de la carte d'identité. Il y a eu en 1976, 25 000 utilisateurs actifs de la bibliothèque dont 9 000 n'appartenant pas à l'Université et 42 % n'étant pas des habitants de la ville de Francfort.

Peuvent être empruntés sans demande préalable, les ouvrages du « fonds des ouvrages de base » (*Lehrbuchsammlung*) qui comprend des manuels, introductions et ouvrages généraux en plusieurs exemplaires, et ceux du « magasin d'accès au public » (*Offenes Magazin*) au sous-sol. Dans ce magasin où les lecteurs se servent eux-mêmes, sont rangées par ordre d'entrée, les acquisitions depuis 1971. Les dernières acquisitions, classées systématiquement, sont présentées sur un rayon à part, et pendant une semaine ne peuvent être empruntées. Elles sont ensuite reclassées dans l'ordre numérique avec le fonds général. Le contrôle du prêt est automatisé. Les livres sont prêtés pour 4 semaines, les périodiques pour 2 semaines. Le prêt est gratuit et non limité en nombre. Les réservations et la prolongation sont possibles sauf pour le fonds des ouvrages de base. Une amende est infligée en cas de dépassement des délais : 1 DM à la première réclamation, 2,50 à la deuxième, 5 à la troisième. Les ouvrages autres que ceux du fonds des ouvrages de base et du magasin en libre accès doivent être demandés sur fiche spéciale déposée la veille. La bibliothèque a prêté en 1976 environ 650 000 volumes.

Les catalogues sont dans le hall d'entrée : catalogue alphabétique d'auteurs, catalogue des périodiques par titres, catalogue systématique suivant le système de H.W. Eppelsheimer, fondateur de la Deutsche Bibliothek, en 3 parties : systématique, géographique et biographique avec index alphabétique (*schlagwortregister*). Les lecteurs peuvent avoir recours aux bibliothécaires pour les aider dans leurs recherches ; une liste des noms des spécialistes est affichée sur un des meubles du catalogue.

ATELIERS CH. MULLER

Société anonyme au capital de 100.000 Frs

**RELIURE POUR BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES
MUNICIPALES ET DE PRET**

Reliure d'Art

6, rue Eugène-Hugo - NANCY — Téléphone (28) 40-25-53

Fournisseur des Universités de NANCY - STRASBOURG - REIMS - AMIENS
LILLE - PARIS - BESANÇON

JURIS-CLASSEURS

tous ouvrages
de Droit pratique édités
sur fascicules mobiles
constamment tenus à jour

RENSEIGNEMENTS :

Editions Techniques (JURIS-CLASSEURS), 123, rue d'Alésia, 75014 PARIS - Tél. : 539-22-91